

Image not found or type unknown



avis de saisie administrative a tiers détenteur

Par **RONC07**, le **11/03/2019** à **15:39**

Bonjour,

ma fille s'est fait attraper pour usage du téléphone au volant, on lui a juste demandé de signer un document sur une tablette tactile.

Notre adresse à changée car la mairie nous à attribuée des numéros, nous n'avons pas pensais à faire le changement sur sa carte grise. De ce fait, nous n'avons pas reçu le pv initial, ni le ou les rappels. par contre aujourd'hui nous recevons un avis de saisie administrative a tiers détenteur pour un montant de 375€.

ma fille est en apprentissage et touche 650€ env. comment puis-je contester ? pour ne payer que l'amende iniale.

Merci pour votre réponse.